



Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU s'engagent et agissent pour :

- un **plan de recrutements** pour tendre vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves,
- des conditions d'exercice, d'équipement et de locaux **conformes aux missions et aux règles déontologiques** de la profession,
- une organisation du travail permettant des **temps de réflexion et d'échanges** professionnels par et entre spécialités,
- le **développement des RASED et le maintien du réseau des CIO**, ressources indispensables au sein de l'EN.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassé salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- la **transformation de la classe exceptionnelle** en débouché de carrière pour tous,
- la revalorisation de la **fonction de DCIO** et du régime indemnitaire prévue mais non actée,
- un **régime indemnitaire unique** aligné sur celui du 1^{er} degré.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

La création du corps unique conforte la place des psychologues dans l'Éducation nationale :

- en mettant en adéquation métier, formation et **statut de psychologue**,
- en réaffirmant les **liens entre psychologie et orientation**.

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU exigent :

- la reconnaissance de la **mission de formateur**,
- **des plans de formation** complémentaire ou continue de qualité,
- l'amélioration des échanges et du travail en **équipe pluri-professionnelle** dans le respect des missions de chacun.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES et le SNUipp** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- des **élu-e-s des deux spécialités** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- des **syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif**, fortement implantés dans les écoles et les CIO, soucieux de défendre le respect des missions et des statuts des personnels et **de développer la psychologie dans l'ÉN**,
- une **fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU s'engagent et agissent pour :

- un **plan de recrutements** pour tendre vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves,
- des conditions d'exercice, d'équipement et de locaux **conformes aux missions et aux règles déontologiques** de la profession,
- une organisation du travail permettant des **temps de réflexion et d'échanges** professionnels par et entre spécialités,
- le **développement des RASED et le maintien du réseau des CIO**, ressources indispensables au sein de l'EN.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassé salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- la **transformation de la classe exceptionnelle** en débouché de carrière pour tous,
- la revalorisation de la **fonction de DCIO** et du régime indemnitaire prévue mais non actée,
- un **régime indemnitaire unique** aligné sur celui du 1^{er} degré.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

La création du corps unique conforte la place des psychologues dans l'Éducation nationale :

- en mettant en adéquation métier, formation et **statut de psychologue**,
- en réaffirmant les **liens entre psychologie et orientation**.

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU exigent :

- la reconnaissance de la **mission de formateur**,
- **des plans de formation** complémentaire ou continue de qualité,
- l'amélioration des échanges et du travail en **équipe pluri-professionnelle** dans le respect des missions de chacun.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES et le SNUipp** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu-e-s des deux spécialités** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif**, fortement implantés dans les écoles et les CIO, soucieux de défendre le respect des missions et des statuts des personnels et **de développer la psychologie dans l'ÉN**,
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



Grace aux élus du SNES-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Agnès B.
Professeuse d'anglais (77)



Grace aux élus du SNUipp-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Dhamien G.
Professeur des écoles (32)

Grace aux élus du SNES-FSU plus aucun étudiant n'est tombé malade dans mon établissement.

Patricia G.
Professeure des Mathématiques (45)



Grace aux élus du SNUipp-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

Maryline H.
Professeure des écoles (89)



29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE